

LE PROGRES

PARIS DE L'ABONNEMENT : ROUBAIX-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus. BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42. Directeur : ALFRED REBOUX. AGENCE SPECIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires.

ROUBAIX, LE 1^{er} JUIN 1890

NOUVELLES DU JOUR

La direction générale des postes
Paris, 31 mai. — Le Courrier du Sud croit savoir qu'il est question de supprimer la direction générale des postes, dont les services seraient réunis au ministère du commerce.

Les chemins de fer stratégiques de la frontière allemande
Londres, 31 mai. — On télégraphie de Berlin : Le grand-duc de Bade a invité le comte Waldersee à visiter les chemins de fer stratégiques de la frontière allemande du sud-ouest qui ont été inaugurés le 20 mai et qui sont destinés à faciliter le transport rapide des troupes de l'Alsace sans toucher le territoire suisse.

Au Dahomey
Kotonou, 31 mai. — Cinquante fusiliers marins ont débarqué à Kotonou, quatre ont été noyés en traversant la barre.

Grévoles condamnés
Nîmes, 31 mai. — Le tribunal correctionnel a condamné à cinq francs d'amende les 14 mineurs grévistes de Rochelle qui avaient été arrêtés pour refus d'obtempérer aux réquisitions de l'ingénieur en chef des mines.

Deux princesses autrichiennes
Renonciation aux droits de succession
Vienne, 31 mai. — Le 16 juin doit avoir lieu, à Vienne, la cérémonie solennelle de la renonciation de l'archiduchesse Marie-Valérie à ses droits de succession.

Locomotion aérienne
Naples, 31 mai. — On télégraphie de Capri qu'un sieur Pomarici a fait aventurer des expériences avec un appareil de son invention qui doit permettre à un homme de parcourir facilement une certaine distance dans l'espace.

Un banquet offert à Stanley
Londres, 31 mai. — La colonie américaine de Londres a offert, ce soir, un banquet à Stanley. M. New, conseiller général, président. Il était assisté de M. White, premier secrétaire de la légation, et des attachés militaires et navals.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES
Paris, 31 mai. — La commission relative aux conseils de prud'hommes a pris diverses résolutions que le rapporteur, M. Lagrange, a été chargé de présenter au conseil des prud'hommes.

Les armements en Allemagne
Munich, 31 mai. — Les dernières nouvelles confirment le bruit d'après lequel le gouvernement aurait l'intention d'élever à plus de 800,000 hommes les effectifs de l'armée allemande en temps de paix.

Au Conseil des ministres
Paris, 31 mai. — Les ministres se sont réunis au conseil ce matin sous la présidence de M. Carot.

En Extrême-Orient
Marseille, 31 mai. — Le « Congo » courrier de Chine des Messageries, vient d'arriver avec de très nombreux passagers; il a quitté Yokohama un moment après l'expiration nationale de l'industrie.

FEUILLETON DU 2 JUIN 1890. — N° 20

UN DRAME FINANCIER

Par PIERRE SALES

VIII
Les dernières volontés du banquier Marsébert

— A quelle heure est-il mort ?
— Nous ne le savons que lorsqu'on aura fait l'autopsie.

— Les deux hommes contemplèrent un instant ce cadavre toujours assis dans une immobilité rigide. Le commissaire appela son secrétaire :

— Je vais aller au parquet, dit-il. Vous, vous resterez ici avec les gardiens de la paix. Que personne ne pénètre dans cette pièce, ni dans les bureaux de la banque. Pas même un membre de la famille !

— Et ces boîtes de gaz, monsieur ?
— Laissez-les brûler. Elles ont rien de si terrible que la disposition de ces boîtes, jusqu'à l'arrivée des photographes et du juge d'instruction. Vous m'entendez, que personne, absolument personne, n'entre ici !

Il sortit avec Déverain et trouva, dans le jardin, le brigadier des gardiens de la paix. Il lui demanda :

— Quels sont les deux hommes qui étaient de faction, cette nuit et ce matin, rue de Milton ?
Celle nuit, Chupet et Gauvain; ce matin, Ravart et Bisot.

trio japonais, et des efforts vraiment étonnants. Les Japonais sont arrivés à fabriquer toute sorte de produits ouvrés dans des conditions inattendues de bon marché et de qualité.

Le courrier du Tonkin nous apporte de nombreuses nouvelles sur les sanglants exploits des pirates, qui continuent à faire des leçons. A Pui-Dai, ils viennent de tenter un coup de main qui rappelle de très près l'affaire des frères Rochoux.

Le négociant français, nommé Henry Remery surpris dans un massif de bambous, en dehors de l'enclos des plantations, a été attaqué par les Chinois, qui l'ont tué à coups de fusils, lui ont coupé la tête et l'ont jetée à quelques mètres de là; puis ils sont entrés dans la ferme, ont tué une domestique indigène et blessé un coolie; ils ont pris les bestiaux et les marchandises.

Prévenu par un autre planteur, qui de loin lui témoignait du fait, le président de la province envoya chercher le comte de Hamary, qui commanda à Tuyen-Quang. Les animaux abandonnés par les pirates par suite des difficultés pour les emmener, sont revenus deux jours après à la ferme.

La situation s'aggrave dans la province d'Hung-Hoï. Le lieutenant Balmès, qui commande dans le poste de Van-Ban, a été blessé d'une balle à la tête.

Ce qui paraît inquiétant, c'est que le mouvement de piraterie augmente avec la famine; les chefs de bande pillent les villages qui refusent de l'argent et exigent des autres de fortes redevances, qu'ils s'emparent de payer pour ne pas être ravagés.

Les jonques et sampans qui longent le fleuve Cusum ont été mis à contribution, d'être part, par une bande armée de fusils à tir rapide.

Les convois ne quittent plus certaines places sans escortes suffisantes, ce qui oblige de mettre sur pied toutes les troupes disponibles.

La famine se fait rudement sentir dans la province de Nam-Dinh et Nhin-Binh, et à Long-Theou le choléra augmente d'intensité. Dans cette ville, on compte soixante-dix décès environ par jour. On voit que la situation du pays est loin d'être actuellement brillante.

Locomotion aérienne
Naples, 31 mai. — On télégraphie de Capri qu'un sieur Pomarici a fait aventurer des expériences avec un appareil de son invention qui doit permettre à un homme de parcourir facilement une certaine distance dans l'espace.

Un banquet offert à Stanley
Londres, 31 mai. — La colonie américaine de Londres a offert, ce soir, un banquet à Stanley. M. New, conseiller général, président. Il était assisté de M. White, premier secrétaire de la légation, et des attachés militaires et navals.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES
Paris, 31 mai. — La commission relative aux conseils de prud'hommes a pris diverses résolutions que le rapporteur, M. Lagrange, a été chargé de présenter au conseil des prud'hommes.

Les armements en Allemagne
Munich, 31 mai. — Les dernières nouvelles confirment le bruit d'après lequel le gouvernement aurait l'intention d'élever à plus de 800,000 hommes les effectifs de l'armée allemande en temps de paix.

Au Conseil des ministres
Paris, 31 mai. — Les ministres se sont réunis au conseil ce matin sous la présidence de M. Carot.

En Extrême-Orient
Marseille, 31 mai. — Le « Congo » courrier de Chine des Messageries, vient d'arriver avec de très nombreux passagers; il a quitté Yokohama un moment après l'expiration nationale de l'industrie.

sein les deux éléments du travail; les patrons et les salariés. Dès longtemps un très grand nombre de justiciables ont été lésés par l'application des principes de la législation existante devant les tribunaux de commerce, qui ne renferment qu'un seul des éléments du tribunal arbitral.

« Sans déroger aux principes du droit commun, sans nuire au bon fonctionnement des conseils de prud'hommes, il est donc facile de donner satisfaction à l'opinion sur ce point :

« Pour réaliser la deuxième réforme, la commission propose de rédiger ainsi l'article 5 :

« Les électeurs sont, en principe, les ouvriers, les employés, les commis, les commis-voyageurs, les contre-maitres, chefs d'atelier, garçons de bureau et de magasin, hommes de peine, et généralement les salariés de toutes sortes de commerce et d'industrie :

« Electeurs patrons : les patrons occupant pour leur compte ou à plusieurs ouvriers ou employés, les associés en non collectif, ceux qui perçoivent ou dirigent en qualité de fondateurs, associés, gérance, une manufacture, une maison de banque ou de commerce, un atelier, et généralement une entreprise quelconque, les concessionnaires ou exploitants de mines, les membres des conseils d'administration, les ingénieurs de travaux et chefs de chantier, les chefs mineurs et les surveillants des mines :

« Ce que constitue, quoique travaille ou fait travailler, est justiciable des conseils de prud'hommes, pour les faits relatifs à l'exécution du contrat de louage, d'ouvrage dans l'exercice de sa profession, partout où l'un ou l'autre de ces conseils existe :

« M. le président de la commission aura l'honneur de vous demander de vouloir bien faire connaître à celle-ci votre opinion sur les propositions dont il s'agit. C'est pourquoi, il y a chargé de vous adresser des dispositions provisoirement arrêtées, de façon à ce qu'il vous soit possible de répondre en toute connaissance de cause, par l'intermédiaire de vos députés bien répondra à l'invitation qui vous sera adressée de faire connaître votre sentiment dans une prochaine séance :

« Quant aux autres modifications, elles ne concernent que des questions de détail sur lesquelles l'accord se fera entièrement.

« Quant aux autres modifications, elles ne concernent que des questions de détail sur lesquelles l'accord se fera entièrement.

L'AFFAIRE DES NIHILISTES
Genève, 31 mai. — Le Journal de Genève publie la note suivante :

« Il y a quelques jours, un correspondant occasionnel nous signalait une recrudescence de meetings anarchistes parmi les révolutionnaires de Paris.

« Il nous envoyait comme échantillon de leur prose un petit factum adressé aux anarchistes et qui leur donnait sur papier rose des conseils assez vifs :

« Traités comme des chiens par des braves galonnés qui ne voient en vous que des esclaves, donnez-vous-mêmes le signal de la révolte en mettant la feu dans vos casernes, bagues infâmes où vous vous atrophiaz !

« Le reste était à l'avenant et au bas, en guise de signatures, ces devises encourageantes : « A bas la patrie ! Mort aux chefs ! Vive la révolution sociale ! Vive l'anarchie ! »

« Nous ne savons si cette petite feuille volante que nous avons reçue sortant de presse venait de l'officine où la police française vient d'opérer une descente très fructueuse, mais nous serions tentés de le croire.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES
Paris, 31 mai. — La commission relative aux conseils de prud'hommes a pris diverses résolutions que le rapporteur, M. Lagrange, a été chargé de présenter au conseil des prud'hommes.

Les armements en Allemagne
Munich, 31 mai. — Les dernières nouvelles confirment le bruit d'après lequel le gouvernement aurait l'intention d'élever à plus de 800,000 hommes les effectifs de l'armée allemande en temps de paix.

Au Conseil des ministres
Paris, 31 mai. — Les ministres se sont réunis au conseil ce matin sous la présidence de M. Carot.

En Extrême-Orient
Marseille, 31 mai. — Le « Congo » courrier de Chine des Messageries, vient d'arriver avec de très nombreux passagers; il a quitté Yokohama un moment après l'expiration nationale de l'industrie.

Acucou nouvelle arrestation n'a été opérée depuis avant-hier.

M. Girard, directeur du laboratoire municipal, n'a trouvé dans les engins saisis qu'une seule bombe chargée sur les quinze qui lui ont été soumises par la préfecture de police; il n'a pas encore terminé l'analyse des matières explosives que contenait cette bombe.

De nouvelles perquisitions ont été faites ce matin par MM. Guron, chef de la sûreté, et Clément, commissaire aux délégations judiciaires, aux domiciles des nihilistes russes habitant les quartiers Saint-Jacques et du Val-de-Grâce.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du samedi 31 mai 1890

Présidence de M. FLOURENCE, président.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Président annonce que M. Franconi, député de la Guyane, a donné sa démission.

Le projet de loi relatif à l'organisation de l'armée. La Chambre adopte ensuite, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à l'organisation de l'armée.

M. le Président de la commission du budget, M. Burdeau, au nom de la commission du budget, demande à la Chambre de vouloir bien voter le projet de loi relatif à l'organisation de l'armée.

Le projet, déjà adopté par la Chambre, a été adopté par le Sénat avec de simples modifications de forme.

Le projet est adopté par 320 voix contre 12.

Les droits sur les maïs et le riz

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de M. Méline, relative au régime douanier des maïs et du riz.

M. Raynal. La proposition qui vient aujourd'hui devant la Chambre est repoussée par la dernière Chambre.

Si cette loi n'est pas destinée à baisser, le droit de 3 francs sur le riz, on ne peut pas le baisser sans nuire à l'industrie nationale.

L'impôt de grains est supérieur à l'alcool de betterave et à l'impôt du vin.

D'autre part, le maïs est le meilleur aliment qu'on puisse donner aux chevaux des voitures publiques.

On graviterait lourdement ces entreprises en mettant un impôt de 3 fr. sur les maïs.

M. Raynal donne des signes de fatigue.

Une voix s'écrie : Reposez-vous. La Chambre est fatiguée. (Rires.)

La séance est suspendue à 5 heures et reprise à 5 h. 30.

M. Raynal reprend son discours, rappelle la protestation des laitiers-nourisseurs de Paris et des compagnies de tramway, d'omnibus et de voitures :

« Nous sommes à la veille d'un grand événement. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

« L'Amérique, ce pays si prospère au point de vue agricole, est celui qui consomme le plus de maïs. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

« L'Amérique, ce pays si prospère au point de vue agricole, est celui qui consomme le plus de maïs. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

« L'Amérique, ce pays si prospère au point de vue agricole, est celui qui consomme le plus de maïs. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

« L'Amérique, ce pays si prospère au point de vue agricole, est celui qui consomme le plus de maïs. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

« L'Amérique, ce pays si prospère au point de vue agricole, est celui qui consomme le plus de maïs. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

« L'Amérique, ce pays si prospère au point de vue agricole, est celui qui consomme le plus de maïs. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

« L'Amérique, ce pays si prospère au point de vue agricole, est celui qui consomme le plus de maïs. La Chambre s'en souviendra avant de voter une loi qui porterait atteinte à l'agriculture.

Quant au droit sur le riz, l'industrie française a repoussé à une immense majorité.

On dit que le riz s'il n'était pas frappé remplacerait le maïs pour la distillerie. C'est une erreur; le maïs ne peut servir à rien autre chose que pour l'aliment d'une grande partie de la population française qui dépend du riz.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE et de l'Industrie

Le décret suivant apportant quelques modifications dans la composition du conseil supérieur du commerce vient de paraître à l'Officiel :

« Le Président de la République française, vu le décret du 13 octobre 1882 qui établit le conseil supérieur du commerce et de l'industrie :

« Sur le rapport de M. le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies,

« Décrète :

« Art. 1^{er}. — Le nombre des vice-présidents du conseil supérieur du commerce et de l'industrie est porté de deux à quatre.

« Art. 2. — Sont nommés vice-présidents du conseil supérieur du commerce et de l'industrie : M. Teisserenc de Bort, sénateur; Dauterme, député.

« Art. 3. — Sont nommés membres du conseil supérieur du commerce et de l'industrie : M. Chandon, chef du bureau des affaires de commerce, en remplacement de M. Aynard qui fait partie du conseil supérieur en sa qualité de président de la chambre de commerce de Lyon.

« Section de l'industrie : M. Poincaré (Alfred), filateur et fabricant de tissus de coton, en remplacement de M. Dauterme, nommé vice-président.

« Art. 4. — Sont nommés secrétaires près le conseil supérieur du commerce et de l'industrie : M. Chandon, chef du bureau de la législation et des tarifs de douane en France, en remplacement de M. Hérouin; M. Roumieu, auditeur de Ire classe au conseil d'Etat.

« Art. 5. — Le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, le 29 mai 1890.

« CANNOT.

« Le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies.

« JULES ROCHER.

RÉCITS DE FRANCE

Le drapeau du 78^e mobiles

Le dernier samedi du mois d'avril 1870, deux jeunes hommes — ils avaient à peine quarante ans — étaient assis sous une tonnelle, à la porte d'un bouchon d'un faubourg de Vendôme, chef-lieu d'arrondissement du département de Loir-et-Cher.

Le cabaretier, — un vieux soldat décapé, à moustache grise, invariablement coiffé d'un bonnet de police datant de 1840, — avait placé sur la table boiteuse un pot de vin blanc capiteux, une niche de pain bis à croûte dorée et, sur une assiette à grosses fleurs rouges, un morceau de fromage appétissant.

Il avait rempli les verres et s'était éloigné en disant :

— Allons, bon courage, les enfants !... — Merci, avait répondu l'un des jeunes gens ; — Merci, avait répondu l'un des jeunes gens ; — Merci, avait répondu l'un des jeunes gens ; — Merci, avait répondu l'un des jeunes gens ;

« C'était un ouvrier des champs. Son camarade était un ouvrier de la ville. Cela se voyait, non pas à leurs vêtements, — ils étaient habillés de même, mais à leurs allures.

L'un et l'autre portaient une blouse grise à collet rouge, serrée à la taille par un ceinturon de cuir noir, soutenant un sabre d'infanterie vieux modèle.

Pour coiffure, un képi blanc. Képi et blouse formaient l'uniforme sommaire de la mobile de Vendôme.

Quant aux pantalons, celui du premier avait appartenu à un artilleur et celui du second à un soldat du train.

Le campagnard s'appelait Tanviray; il était blond, de haute taille à forte carrure, aux membres robustes.

Les cheveux taillés en brosse sur un front hâlé, un peu bas; la face large, épanouie, les yeux bleus, à fleur de tête, grands, limpides et la bouche moyenne, garnie de dents blanches, le tout avait un air de franchise et de résolution qui inspirait tout d'abord la confiance.

En le voyant passer droit, d'un pas ferme, les paysans disaient sans honte :

— Un beau gars ! qui ferait un mari solide. L'ouvrier de la ville avait nom Héron.

Il était petit, mince, élané, brun, la moustache fine, les sourcils bien arqués. Le front découvert, intelligent, l'œil noir avec de longs cils, le regard vif, la bouche fraîche un peu railleuse, les traits réguliers mais anguleux, avec un petit air vantard qui ne dépassait vraiment pas.

Un capitaine de recrutement aurait classé Tanviray dans les cuirassiers ou dans les grenadiers et Héron dans les chasseurs de Vincennes.

Cependant les verres restaient pleins et la miché intacte.

Les deux hommes songeaient silencieux et sombres : le campagnard avait les deux bras

croisés sur la table; son regard plongeait dans l'espace embrassant l'horizon.

Le citadin, le coude droit posé sur la table, le front soutenu par sa main, avait les yeux à demi fermés.

Il regardait en dedans. Sa lèvres était plissée et sur ses traits se lisait l'inquiétude.

Le soleil descendait lentement, un soleil ruisselant et comme incandescent qui illuminait l'horizon de reflets rouges, moitié flamme et moitié sang.

Au levant, au contraire, le vent, un vent lourd, chassait en les roulant les nuages épais, d'un gris funèbre.

Si bien que de chaque côté le ciel était l'image de ce qui se passait dans l'âme de chacun de nos deux mobiles.

Ce fut le paysan qui rompit le premier le silence.

— Allons ! dit-il, en prenant son verre, allons, Héron, à la santé de la France !

L'interpellé releva la tête, prit à son tour son verre, le choqua contre celui de son camarade, et reprit :

— A la santé de la France ! — Ah ça ! mais tu as l'air de dire un *De profundis*... quelque chose comme une oraison funèbre.

— Et toi, une strophe du chœur de victoire. C'est ce que je crois, tout victoire définitive.

— Et moi à la défaite irrémédiable. Ces derniers mots avaient été prononcés à mi-voix et avec un accent de découragement profond.

— Malheureux ! tu désespères de ton pays ! tu ne crois pas au courage français !

— Je crois que nous nous ferons tuer bravement, mais inutilement.

— On ne meurt jamais inutilement, quand on meurt pour son pays ! Héron regarda son compagnon avec étonnement.

— Comme tu parles !... Où as-tu donc appris ce que tu dis... qui donc t'a enseigné ces choses ?

— C'est maman ! — C'est la mère Tanviray ! La bonne femme.

— Oui ! la bonne femme s'est souvenue que son père avait été soldat, que son mari avait été soldat, que son grand-père avait été soldat, et que tous avaient versé leur sang pour la France.

La bonne femme m'a dit, en me montrant le croix du grand-père encastré :

« Regarde ce qu'il y a d'écrit là : Honneur et Patrie ! L'heure est venue pour toi de montrer que tu es du sang des Tanviray. »

Et elle a ajouté :

« Les Prussiens sont chez nous ! Mort aux Prussiens !

« Voilà-tu, on me connaît pas maman ! Si tu savais comme elle est bonne et vaillante, et courageuse, et loyale et comme elle m'aime ! Si j'ai quelque chose de bon en moi, c'est à elle que je le dois ; si je ne suis ni ivrogne, ni paresseux, c'est grâce à elle ! Si je sais quelque chose, c'est par elle aussi ! Adieu maman, Oh ! maman !

Le paysan avait parlé avec une animation croissante et il avait mis tout son cœur dans ces derniers mots : Oh ! maman ! maman !

Héron haussa les épaules, une larme coula de ses paupières, et ce fut avec une expression d'amertume et presque de jalousie qu'il murmura :

— Tu es bien heureux. Maman ! tu peux dire maman, toi !

— Pardon, ami, j'oubliais que tu n'as pas connu ta mère... je t'ai fait mal ?

— Oh ! je n'en veux pas, mais c'est plus fort que moi quand j'entends parler de famille, de tendresse, de mère, il me prend des mouvements de rage contre la destinée qui m'a privé de tous ces trésors; car tu es le seul, le seul, le seul, et ce fut avec une expression d'amertume et presque de jalousie qu'il murmura :

— Tu es bien heureux. Maman ! tu peux dire maman, toi !

— Pardon, ami, j